Accusé de ráception en préfecture
012-211201801-20231014-20231014_06-DE
Reçu le 23/10/2033 partement
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de PEYRELEAU 12720

Séance du samedi 14 octobre 2023 N°20231014-06

NOMBRES DE MEMBRES			
	Qui ont pris		
En	part à la		
exercice	Délibération		
6	6		
	En exercice		

Date de la Convocation 02/10/2023

	Date d'affichage	
	02/10/2023	

Objet de Délibération Représentant PNRGC L'an deux-mille-vingt-trois et le samedi quatorze octobre à 21h00 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Alain ROUGET.

Etaient présents : ESPINASSE Joël, ROUGET Alain, JULIEN Christian, PELLET Bernard, PEIRS Virginie, VALGALIER Jessie Absents excusés :

Il est 21h le Maire ouvre la séance. Secrétaire de séance : ESPINASSE Joël,

A été nommée secrétaire : ESPINASSE Joël

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Comité syndical auprès du PNRGC

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture de Millau le 14/10/2023 Et publication du 14/10/2023

Le délégué titulaire est :

A: ROUGET Alain

Le délégué suppléant est :

A: ESPINASSE Joël

Et transmet cette délibération au président du PNRGC Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Pour extrait conforme, Avis favorable

LE MAIRE Alain ROUGET

